

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 26 Votants : 33</p>	<p>Séance du 22 novembre 2023 à 19h00</p> <p>Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.</p>
<p>Délibération : N° DEL_2023_095</p> <p>OBJET : VENTE PARCELLE AE 108 A LA CLINIQUE VETERINAIRE UNIVET ET SCI LES MONTS LYONNAIS - 40 AVENUE CHARLES DE GAULLE</p>	<p>Date de convocation :</p> <p>Étaient présents M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Pierre GRANATA, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, M. Frédéric MARINELLI, Mme Fanny LASSABLIERE, Mme Nadia MEBARKI</p> <p>Ont donné pouvoir Céline CLAUDE (pouvoir à Leila MECHTAR) Isabelle CHAUVE (pouvoir à Caroline BENOUMELAZ) Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT) Laurent GONZALES (pouvoir à Vincent BONY) Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO) Jean-Louis VALENTE (pouvoir à Damien LEFORT) Cendrine BARLET (pouvoir à Anne-Marie GAUDENCIO)</p> <p>Secrétaire de séance : M. Julien CHANELIERE</p>

Rappel et référence(s) :

Vu les articles L2122-21 et L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L.3221-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
Vu les dispositions du titre VI du Code civil relatif à la vente,
Vu l'avis des domaines du 15 octobre 2023 fixant une valeur d'environ 26 000 € HT des parcelles AE 108, d'une surface totale d'environ 862m², sis 40 avenue Charles de Gaulle, à Rive de Gier, soit environ 30 € HT / m²

Contenu :

Considérant que la commune est propriétaire de 3 tènements fonciers (terrains nus non aménagés), au 40 avenue Charles de Gaulle, cadastrés AE 89 (1 223 m²), AE 21 (760 m²) et AE 91 pour partie (environ 300 m²), soit une emprise totale d'environ 2 283 m² (voir extrait du SIG de SEM en annexe). Ces parcelles sont classées en zone UF sur le Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

Considérant la demande de M. Wim VERBIEST, gérant de la clinique vétérinaire UNIVET et de la SCI Les Monts Lyonnais pour l'acquisition de la parcelle AE 108. Le gérant souhaite créer un parking pour les salariés de la structure et construire un bâtiment éco-responsable (habillage bois, panneaux solaires...) d'environ 40 m² pour installer une salle de repos et un lieu de stockage (voir courrier d'engagement et extrait cadastral en annexe).

Point financier :

Il est proposé de retenir le prix de vente établi par France Domaine à savoir :

- 26 000 € HT pour la parcelle AE 108, d'une surface de 862m², soit env. 30€/m²
- Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Imputation budgétaire pour le produit des cessions d'immobilisations : 775


Proposition :

- D'autoriser M. le Maire, ou son représentant légal, à signer tout document et acte relatifs à l'exécution de la présente délibération ;
- D'autoriser la cession du tènement à la SCI Les Monts Lyonnais (ou à toute autre personne morale à constituer ou substituer) et d'autoriser M. le Maire, ou son représentant légal, à exécuter toutes les formalités nécessaires à la conclusion de cette vente ;
- De confier la vente à Maître THIBOUD, notaire, dont l'étude est située 46, rue des Martyrs de la Résistance 42800 RIVE DE GIER ;

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la présente délibération

**Le Maire,
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,
Vincent BONY**

**Le secrétaire de séance,
Julien CHANELIERE**

Envoyé en préfecture le 27/11/2023
Reçu en préfecture le 27/11/2023
Publié le 
ID : 042-214201865-20231122-DEL_2023_095-DE